L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 3 FEVRIER 1888. 61me Année

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 3 FEVRIER 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, à sa salle d'encan, coin Passage de la Bourse et Bienville.—Trois grandes coquilles d'huîtres fines et une pendules.

Par Hy. Stern & Co., à leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et broderquins.

La question du tarif au Congrès des Etats-Unis.

La partie est, vivement, engagée, à Washington, sur le terrain du tarif, et il est fort à craindre que l'on ne soumette les droits sur les sucres à une forte réduction. Quoi qu'on dise et qu'on fasse, malgré les paradoxes que nous entendons répéter de tous les cotés, c'est encore sur le parti démocrate, seul, que nous pouvons fonder une espérance, c'est en lui seul que nous trouverons un défenseur. Si nous n'avions que lui à redouter, nous ne perdrions pas confiance, parce qu'en définitive, il s'appuie sur le Sud et lui est sincèrement attaché. Il connait nos sentiments à tous—de la Virginie au Texas, de l'Arkansas à la pointe de la Floride. S'il avait pu en douter un seul instant, il aurait été éclairé par les manifestations qui ont eu lieu dans chacun des Etats, sans exception, qui composent notre section, quand on y a lu le récent message du Président. Partout des réclamations, des protestations, se sont fait entendre. Il est impossible de s'illusionner à cet égard ; le mouvement a été trop spontané, trop unanime, et si nous n'étions pas tous solidement démocrates, il y a certains Etats qui se seraient cabrés et qu'il eut été difficile — peut-être impossible—de faire rentrer dans les rangs.

Malheureusement, derrière les représentants de notre parti à la Chambre, se dresse le bataillon des républicains, prêts à faire cause commune, dans certains cas, avec les ultras du libre-échange, malgré le protectionisme échevelé dont ils se targuent effrontément. Ils ne se soucient guère d'être conséquents avec eux-mêmes, pourvu qu'il leur soit permis de satisfaire leurs rancunes politiques et leurs animadversions sectionnelles. Ils ont vu, avec une joie délirante, M. Cleveland pencher, légèrement, du côté du libre-échange, toucher au tarif, et ils ne reculeront devant aucune déloyauté, devant aucune perfidie qui leur semblera utisible à sa réélection. Du moment qu'ils apercevront, quelque part, une chance d'ébranler le parti démocrate et de le déloger du pouvoir, ils n'hésiteront pas, ils se feront l'essai, fût-ce au détriment de leur dignité et de leurs précédents.

Que faire en pareille occurence ? Car la situation des représentants des industries du Sud—de l'industrie sucrière particulièrement—à la Chambre, est très embarrassante, très pénible.

Nous ne voyons qu'un moyen de nous tirer d'embarras: c'est d'emboîter le pas à M. Randall et aux disciples de son école; c'est d'arborer le drapeau de la protection; c'est de résister à toute tentative d'abolir les droits sur les fers, sur la laine, sur une foule d'industries—au maintien desquelles le Nord et le "républicanisme" sont autant et plus intéressés que nous ; c'est de mettre tous les produits du sol et du travail national sur le même plan et de demander, pour chacun d'eux, une protection égale. Nous n'avons qu'à gagner à nous montrer conséquents avec nous-mêmes et impartisans envers tous les articles sujets au tarif—sans aucune distinction de provenance. C'est là ce qui constitue la force de M. Randall et de ses partisans; ce sont nos véritables défenseurs; ceux qui comprennent la situation et s'établissent sur le terrain ferme. Cette tactique est d'autant plus habile, qu'elle dévoile tout l'odieux d'une réduction qui, épargnant tout le reste, ne frapperait que le sucre. Les vrais, les bons démocrates, reculeraient devant une injustice aussi flagrante. Il n'y aurait plus alors qu'une République qui insisterait, et ils se mettraient en ban de l'opinion publique.

Il est vrai que ces derniers, par l'organe de leur oracle, M. Sherman, proposent de donner aux industries du sucre de canne, du sorgho, de betterave, une indemnité qui équivaudrait, disent-ils, à la réduction des droits. C'est contre cette indemnité perfide qu'il nous faut, d'abord, protester. Nous n'avons pas besoin de tendre la main ; nous ne voulons pas de secours exceptionnels. Nous ne demandons que les droits qui sont accordés à tous ; nous ne réclamons que le traitement fait aux autres industries nationales.

Il nous reste, d'ailleurs, un second moyen de défense, et celui-là va droit au cœur des démocrates qui s'en tiennent à la vieille doctrine du parti : au principe du tarif basé sur le revenu et s'appuyant sur une protection accessoire. A ce point de vue, la production sucrière est la plus précieuse de toutes les industries, puisqu'elle fournit au gouvernement la plus claire, la plus élevée, la plus sûre des recettes de son Trésor.

Les droits de douanes ont de merveilleux avantages sur les autres ; la perception en est aisée, peu dispendieuse, beaucoup moins compliquée, et ils servent en même temps à protéger les produits du pays contre l'invasion de ceux de l'étranger.

Telle est la tactique que nos représentants ont à suivre, telles sont les démarches que nous devons tenter devant le Congrès. Si nous nous maintenons hardiment sur ce terrain, nous pouvons encore remporter une victoire complète, même décourir une partie du pouvoir. Qui sait si—comme le dit une dépêche—nous ne réussirons pas à partager la Chambre en deux camps, d'égale force, à réduire les partisans de la réduction à l'impuissance, à faire avorter le plan, si ingénieusement élaboré qu'il ait été ?

$2.50, chaussures solides pour messieurs à l'Etoile Rouge.

Nous découvrons alarmante.—Lorsque les ravages d'une localité quelconque où, jamais aucune fièvre épidémique n'a sévi, découvrent qu'il y a parmi eux quelques cas de fièvre, ils s'empressent beaucoup. Pareille découverte a fait dans bien des endroits aux Etats-Unis, et chaque fois, c'est au moyen du "Hostetter Stomach Bitters" que les malades se sont guéris. Il est excellent amer qui aussi à l'abri des fièvres les personnes qui les pourraient prendre; de même qu'il est souverain comme tonique et est souvent donné par les médecins aux gens souffrant de rhumatismes, de la dyspepsie de la constipation, de maladies du foie, de maux de reins et de certaines affections organiques.

Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altérantis végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

LA QUESTION DES SUCRES, EN FRANCE. —Une dépêche d'Amiens annonce qu'une réunion générale a été tenue, tendant à l'organisation d'un Syndicat agricole : plus de 400 assistants ont déclaré qu'ils sont partisans du système de protection et se sont élevés contre tout changement de la loi sucrière et contre le projet relatif au traité de commerce avec les Etats-Unis.

Par contre, les sucreries sont prêtes pour la surtaxe.

[illegible] pour un [illegible] protectionniste.

LOUISIANE.

Le Protector, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 28 janvier :

Nos planteurs commencent leurs travaux en vue de la récolte prochaine. Qu'ils se rappellent, avant de se mettre à l'œuvre, que leur succès dépend, en grande partie, sinon entièrement, de la variété qu'ils ont apportée dans leurs cultures. Le planteur qui ne fait exclusivement que du riz ou du sucre et s'en va acheter, ailleurs, son maïs et les autres provisions qu'il peut se procurer dans sa ferme, est condamné, au bout d'un an ou deux, à faire des dettes, à hypothéquer sa propriété, pendant que son voisin qui fait beaucoup de maïs, beaucoup de fourrage et élève des porcs, nage dans l'abondance et n'a rien à redouter de créanciers.

—On commence à mettre en bon ordre les champs de riz, pour la prochaine saison. On creuse rapidement les fossés.

—On a planté, cette année, beaucoup plus de pommes de terre qu'à l'ordinaire, dans la partie inférieure de la paroisse.

—Les récoltes d'pignons, de betteraves, de pommes de terre, de choux-fleurs, d'ails et d'autres produits du même genre, à Boothville, au-dessous du Fort Jackson, sont égales, si non supérieures, en quantité et en qualité, à celles de toute autre partie de l'Etat.

—M. Elias Lothrop a acheté les habitations Linwood et Greenwood de notre paroisse, la première $10,000, la seconde $11,000. Nous souhaitons à M. Lothrop tout le succès possible dans sa nouvelle entreprise.

—A Buras, les orangers sont en très bon état. Beaucoup d'entr'eux sont en fleurs, et embaument l'air autour d'eux.

—La récolte de légumes, sur la ferme de M. Alfred Mazant, est splendide ; c'est la meilleure preuve que l'on puisse donner de l'habileté du propriétaire, comme horticulteur. Avec quel soin tous ces produits sont entretenus ! M. Marant connait à fond son métier, et il en est amplement récompensé.

—M. B. Meyers a pris l'initiative de drainer sa propriété à la tuile, à Pointe-à-la-Hache. Il vent avoir son jardin, son potager parfaitement drainés. Ses disgracieux fossés à ciel ouvert, auront bientôt disparu, autour de sa propriété. Il a déjà 1,500 pieds drainés avec des tuiles de 8 pouces. Il n'y a pas à douter du succès et nous ne pouvons que féliciter M. Meyers de son idée.

—MM. C. W. Fox, de l'établissement Union, et Henry W. Fox, de Grande Prairie, font un essai fort intéressant de culture des mûres. Nous sommes persuadés qu'ils réussiront complètement. Les fruits sont très recherchés pendant la saison et donnent de beaux bénéfices à ceux qui savent les cultiver. Ils pousseront, ici, si abondamment, que l'on pourrait gagner sa vie, rien qu'à ramasser celles qui viennent d'elles-mêmes, à l'état sauvage. Elles trouvent un placement avantageux, soit à la Nouvelle-Orléans, soit sur les marchés de l'Ouest ; seulement, il faut savoir les expédier avec soin, pour qu'elles ne se gâtent pas en route. Nous en avons vu qui rapportaient $1 60 la caisse de 24 quarts, tous frais faits. MM. Fox sont habiles ; ils ont une idée juste ; ils réussiront.

L'Observer, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 28 janvier :

Le temps a été si mauvais, si désagréable, que le labour, le long du fleuve et sur les hautes terres, n'a pas marché aussi rapidement que l'eussent voulu les planteurs.

—Varier les cultures, tel est le mot d'ordre, maintenant, à Pointe-à-la-Hache. Les planteurs qui, auparavant, ne songeaient qu'à faire partout du riz, réservent leurs terres hautes pour la culture du maïs, des oignons et autres légumes.

Toute la langue de terres qui longe le chemin de fer de Nouvelle-Orléans et Golfe, est consacrée aux produits des terres hautes. Nous croyons que ce changement aura des résultats très heureux.

—M. Jos. Fontenelle, secrétaire du jury de police, a reçu, du Bureau des ingénieurs, une communication qui annonce que la levée Turcon et celles de Bidwell et Kapp seront inspectées le plus tôt possible.

—On creuse maintenant les fossés, partout. Aussitôt que le travail sera terminé, on commencera le labour.

—Si l'on adoptait, ici, le système de drainage à la tuile, on s'épargnerait, tous les ans, la peine de recommencer à creuser des fossés à travers d'immenses chappes — travail qui est coûteux et prend beaucoup de temps.

—Les travaux marchent rapidement, sur les quais du chemin de fer Nouvelle-Orléans et Golfe à Bohemia.

—Nous apprenons que bientôt la malle sera transférée du bateau au chemin de fer et sera expédiée, rapidement, jusqu'à Bohémia. Là, un bateau attendra, tous les jours, pour les transporter sur tous les points qui sont en aval. Ce changement se fera avant un mois.

Pa suite de cet arrangement, la malle sera distribuée, dans toute la paroisse, cinq heures plus tôt qu'auparavant.

—On nous écrit, de Neptune :

C'est les planteurs de riz sont très occupés à préparer leurs terres pour la prochaine récolte. A la Quarantaine, on a planté une énorme quantité d'orangers.

—Les travaux de la passe nord-est pour la nouvelle Quarantaine, sont achevés.

—Marié, M. Emile Buras à Mlle Ella Durable.

L'Entreprise, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 28 janvier :

L'usine centrale de MM. Martin et Childs, à Fausse Pointe, fera 2,000,000 de livres de sucre et terminera vers le 20 ou le 25 février. Le fourneau a bagasse a très bien marché.

—MM. J. D. Broussard et fils, planteront 50 acres de cannes ; ils en ont 50 de souches. Ils ont roulé 65 acres en 1887 et fait 132 boucauts de sucre et 150 barils de mélasse.

—Un embranchement de chemin de fer devrait partir de la Station Olivier et se diriger sur Loreauville, à 8 milles de là; puis sur St. Martinville, à 10 milles plus loin ; puis, à Arnaudville, à 12 milles ; il pourrait même aller jusqu'à Washington, qui est à 20 milles plus loin qu'Arnaudville. Cet embranchement traverserait une contrée riche et fournirait une communication facile aux agriculteurs du pays.

C'est un beau rêve à réaliser pour les habitants des environs, que de voir le bayou Plaquemine ouvert, le canal de Charenton creusé, et d'avoir ainsi une voie de transport facile pour leurs produits. Jadis, de 1850 à 1854, il y avait les bateaux à vapeur *Delia*, capt. E. Castillo; *Rosa*, capt. Wm Gregg; *Calliope*, capt. Bull Meynier; *Cerès*, capt. Labarth, allant de la Nouvelle-Orléans, par le bayou Plaquemine, à St. Martinville ; ils faisaient le voyage en 24 heures. Des steamboats allaient de la ville du Croissant à Washington, en 15 ou 16 heures. Par le canal Charenton, on gagnerait 30 milles ; si le Plaquemine était ouvert ; on en gagnerait 90 avec la double ligne parallèle de chemin de fer et de vapeurs, tout le monde prospérerait ; on ferait de la viande et des fruits en abondance.

Notre contrée est célèbre pour sa longévité. Nous citerons M. Roseclaire Broussard, qui a 87 ans ; il fait encore ses 4 milles, pour aller à Loreauville, toutes les fois que le temps le permet. Il s'est marié deux fois. Son second mariage date de 1875; il a épousé une femme qui avait la moitié de son âge et il a eu d'elle son second enfant, à 84 ans.

Vient ensuite M. Désiré Dugas, 84 ans, aussi vigoureux ; Mme Auguste Vinet, sœur de M. Roseclaire Broussard, également 84 ans, qui fait ses 4 milles à pied, tous les dimanches, pour aller à la messe.

Pierre Broussard, né en 1777 est mort, il y a 14 ans, était, à l'époque de son décès, dans sa 97ème année. C'était un véritable athlète. Il avait servi dans la guerre de la révolution sous le général Jackson —"Old Hickory"—et était un ancien démocrate à la Jackson. Il y a quatre ans, mourait son vieux et fidèle esclave, François, à l'âge de 100 ans ; il avait survécu 10 ans à son maître. Le shérif actuel de St-Martinville, M. Broussard, est le petit-fils de M. Pierre Broussard.

—M. Junius Sampson, habitation Marshfield, a fini sa ronlaison, mais sa terre ne se reposera pas ; il va y planter de nouveau. Il aura 100 acres de plant et 150 acres de souches. Il aura aussi 150 acres de maïs.

La semence de cannes mise en "windrow" ou en matelas, a très peu souffert de la sécheresse ou de la rouille.

—Dans nos environs, la saison des travaux agricoles a commencé avec une paie de 65 cents par jour.

—MM. John F. et C. F. Hoffman, qui ont remis en culture les propriétés Carlin et Dauterive, se préparent à faire une bonne récolte de cannes en 1888. Ils avaient planté de la canne, en 1887, pour avoir de la semence ; ils l'ont soigneusement mise en "windrow". Ils ont labouré, en automne, 250 acres, dont 100 n'avaient pas connu la charrue depuis la guerre. Ils auront 200 acres de coton, 150 de cannes, 150 de maïs. Ils vont entourer de barrières 1200 acres mis en culture ou restés en paturage.

—On se marie beaucoup, chez nous, cette année—ce mois-ci surtout.

Le 5 février, M. Henry Nunez et Mlle Eugénie Lafond;

Le 6, M. Aymard Dugas et Mlle Cécile Dugas;

Le 14, M. Edgard Oubre et Mlle Mathilde Bernin;

Le 17, M. Bertrand Carlin et Mlle Lionel Tralan ;

Même jour, M. Fernand Mostayer et Mlle A. Broussard ;

Le 18, M. Lucien Hébert et Mlle M. Henry.

A propos de mariage, un joli trait que, partout ailleurs — en Angleterre, par exemple—on eut mis sur le compte de l'illustre Pat : Un jeune "Fausse-Pointer" de 17 ans, brûlait de l'envie de se marier, mais il n'avait pas d'argent pour offrir une alliance à sa fiancée. Il a vendu ses beaux habits pour acheter l'anneau de mariage, mais il ne peut, décemment, aller voir sa belle dans ses vêtements de travail ; il va être obligé de revendre son anneau pour racheter ses habits.

20 sous la paire, bottes pour bébés à l'Etoile Rouge.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

QUELQUES BUDGETS DE PAUVRES, A MANCHESTER, ANGLETERRE.—On a fait de nombreuses tentatives pour établir des budgets d'ouvriers, pour constater dans la mesure du possible les recettes et les dépenses des ménages de travailleurs. En France, M. Leplay, et bien d'autres après lui, ont apporté d'utiles informations très précieuses. La littérature économique et statistique est riche en monographies de toutes sortes, se rapportant à cette matière. Mais comment vivent les indigens, ceux qui constituent la couche condamnés à la pauvreté permanente, les vieillards, les vieilles femmes ? Quel est le minimum de dépenses auquel on puisse descendre ? Nous trouvons, dans une lettre de M. Mac Dongall au *Manchester Guardian*, que'ques données, qui éclairent ces côtes misérables de la vie. L'auteur garantit l'exactitude des quatre cas qu'il a notés.

1. Une veuve, âgée de soixante-six ans, sans famille, incapable de gagner plus de 1 sh. (1 fr. 25) par semaine ; elle reçoit 2 sh. 6 pence et son loyer. Le dépense moyenne par semaine est la suivante :

Charbon, 5 pence ; copeaux, 1 ; pain (4 livres), 4 ; thé, 3 ; sucre (3|4 de livre, 1 3|4) pommes de terre (5 livres), 3 ; beurre (1|3 de livre), 4 ; lard (1|2 livre), 3 ; viande (1 livre), 6 ; oignon, 1 ; lait, 3 1|2 ; savon, soude, 3 ; lumière, 1 penny ; fil, 1|2 penny. Total, 3 shilling 2 1|2 pence.

Il reste 1 penny 1|2 pour chaussures et habillements. Lorsque la nécessité en devient pressante, il faut économiser sur la nourriture. Cette vieille femme reçoit de la cotonnade d'une institution charitable une fois par an ; elle obtient six billets pour des teste-parties. Malgré sa pauvreté, elle vient en aide à de plus malheureuses qu'elle-même.

2. Une veuve, soixante-huit ans, n'ayant que 3 shilling 9 pence par semaine pour toutes ses dépenses, loyer compris.

Loyer, 1 shilling 3 pence ; chauffage, 3 pence 1|2 ; pain, 4 livres, 5 pence (achète seulement 1re qualité) ; thé, 3 pence ; sucre, 1 penny ; pommes de terre, 3 pence 1|2 ; viande on lard, 3 pence ; oignons et poivre, 1 penny 1|4 ; beurre, 3 pence 1|2 ; savon, 1 penny 3|4 ; chandelle, 1 penny ; fil, aiguille, 1|2 penny. — Total, 6 shilling 6 pence.

A celle-ci il reste 5 pence pour ses habits et ses chaussures. Elle reçoit 10 shilling à Christmas. Elle fait souvent sa soupe avec du pain bouilli dans l'eau et un peu de poivre.

3. Un vieillard de soixante-dix-neuf ans, vivant tout seul. Il gagne 1 shilling 6 pence à 2 shilling en vendant de petits articles dans la rue ; on lui donne 2 shilling 6 pence. Il vit avec une dépense de 4 shilling 2 pence 1|2. Le loyer absorbe 2 shilling 6 pence. Il serait mieux au workhouse, mais il refuse d'y entrer.

4. Deux sœurs, dont l'une a un enfant en pension, vivent en dépensant 9 shilling 4 pence, dont le Loyer prend 2 shilling 9 pence ; houille, 1 shilling ; pain, 23 pence ; lait, 10 pence 1|2 ; 1 livre de betterave, 1 1|2 ; viande (1 livre 1|2) 9 pence, etc.

Le départ des Sœurs Augustines de Paris.

La *Gazette des hôpitaux* a publié, le 21 janvier, les documens suivants :

Madame la Supérieure des Sœurs Augustines, à l'Hôtel-Dieu.

15 janvier 1888.

Madame la Supérieure,

Avant le départ des Sœurs Augustines, si injustement renvoyées de l'hôpital de la Charité, et puisque l'administration de l'Assistance publique, qu'elles ont si longtemps et si loyalement servie, ne croit pas devoir leur adresser un mot de remerciement, veuillez agréer ici l'hommage de notre reconnaissance pour les religieuses d'élite, que vont perdre nos malades.

Tout ce que nous avons tenté, pour conserver à notre hôpital les Sœurs Augustines, est demeuré inutile, mais elles emporteront du moins ce souvenir, que les médecins et chirurgiens des hôpitaux n'ont pas abandonné celles qui les ont toujours le mieux secondés. Ce témoignage de la justice que nous leur rendons adoucira pour nous l'amertume de notre impuissance.

Nous ne voulons rien ajouter. La vie de la religieuse, l'hôpital est au-dessus de l'éloge. Les sœurs hospitalières seront de longues années encore, chez tous les peuples du monde, l'expression la plus pure du dévouement et du sacrifice.

Veuillez agréer, Madame la Supérieure, l'assurance de notre haute considération.

POTAIN, DESNOS, FÉROL, LUYS
LABOULBÈNE ET BLACHEZ.
Médecins à l'hôpital de la Charité.
TRÉLAT, A. DESPRÉS,
Chirurgiens à l'hôpital de la Charité.

Madame la Supérieure des Sœurs Augustines à l'Hôtel-Dieu.

15 janvier 1888.

Madame la Supérieure,

En me joignant à mes collègues de l'hôpital de la Charité pour rendre aux Sœurs Augustines un hommage public de notre reconnaissance, je n'ai accompli qu'une partie de mon devoir.

Les malades du 6e arrondissement ont gardé et gardent encore le souvenir des soins de vos religieuses. Ils n'avaient pas, d'ailleurs, demandé le départ de celles dont ils ont apprécié si souvent l'expérience et l'abnégation. Deux fois déjà j'ai sollicité, des électeurs du 6e arrondissement, le mandat d'aller au Conseil municipal de Paris défendre les intérêts des hôpitaux compromis et protester contre le renvoi des sœurs : deux fois la population d'un coin de Paris, avec celles qu'elle a élu, a résolument pris parti pour la sœur d'hôpital, et elle ne juge pas encore la cause perdue.

Patience donc. Le jour est proche peut-être où la population parisienne, lasse de servir de champ d'expérience et de combat aux partis politiques, rappellera les sœurs hospitalières dans les hôpitaux de Paris.

Veuillez agréer, Madame la Supérieure, l'expression de mes sentiments distingués.

DR ARMAND DESPRÉS,
Chirurgien à l'hôpital de la Charité,
Conseiller municipal.

$2.00 la paire, bottes à boutons, cousues, à l'Etoile Rouge.

Un colombier militaire en mer.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats* du 21 janvier :

On n'a pas oublié le rôle joué par les pigeons-voyageurs durant la seconde période de la campagne de 1870 ; si Paris et la province sont demeurés en contact, c'est aux aéronautes et aux propriétaires de pigeons-voyageurs qu'on en fut redevable ; si trop souvent malheureusement ces communications aériennes furent interrompues,—et notamment à la veille et au lendemain de la bataille de Coulmiers,—c'est que le nombre des pigeons-voyageurs dont nous disposions était notoirement insuffisant. La leçon ne fut pas perdue pour nous. Aussitôt après la guerre, des stations militaires de pigeons-voyageurs furent installées au Mont-Valérien, à l'Ecole militaire, au donjon de Vincennes, à Perpignan, à Marseille et à Lille. En 1875, on établissait au Jardin d'Acclimation une station centrale où les pigeons recevaient une éducation spéciale et subissaient un véritable entraînement ; une autre station centrale a été, depuis lors, fondée à Langres. Le décret du 3 juillet 1877 comportait la création d'autres stations de moindre importance à Douai, Toul, Verdun, Belfort, Besançon, Mezières et Lyon, c'est-à-dire sur la ligne de l'Est.

On compte aujourd'hui sur toute l'étendue de notre territoire 300 sociétés colombophiles qui, toutes, ont une organisation militaire, et dont 150,000 pigeons-voyageurs seraient utilisés par le ministère de la guerre, en cas de besoin.

Le pigeon-voyageur rendra-t-il sur mer les mêmes services qu'il rend sur terre, par exemple, pour permettre les communications entre vaisseaux en croisière ? C'est la question que s'est posée la société colombophile, la Fortresse, de Toulon. Elle ne tardera probablement pas à être résolue grâce au bienveillant concours de M. le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars, préfet maritime du 5e arrondissement.

En effet, sur son autorisation, cette Société a pu établir, il y a quelques jours à peine, un colombier à bord du vaisseau le *Saint-Louis*, actuellement en rade de Toulon.

Notre correspondant de Toulon s'est rendu à bord du *Saint-Louis* pour étudier de près l'installation des pigeons-voyageurs.

Le *Saint-Louis* est le vaisseau-annexe de l'Ecole de canonnage la *Couronne* ; les exercices quotidiens des canonniers nécessitent surabondamment les volutiles aux exigences et aux dérangements de la vie militaire et maritime.

Les informations que nous reproduisons ont été fournies à notre correspondant par MM. le capitaine de frégate Pilliard, commandant, et le lieutenant de vaisseau Delafon, second du *Saint-Louis*.

Le colombier, — une maisonnette carrée de 2m20 c. de hauteur sur 1m50 c. de côté, — a été établi à la partie centrale du pont, en face de la cheminée et à 6 mètres environ en avant du mât d'artimon. Il est enserré entre deux étais et solidement fixé au pont.

Complètement à l'abri du vent, il est muni, à son ouverture, d'un grillage en toile métallique pour défendre les pigeons contre les rats du navire. Les pigeons peuvent y entrer seuls, mais ne peuvent en sortir qu'avec l'aide du marin chargé de leur élevage et de leur entraînement. Un système de portes à cliquetis permet d'arriver à ce résultat.

Le colombier possède, à son intérieur, deux étages. Chaque étage se compose de trois compartiments formant ainsi les logements de six couples de pigeons-voyageurs.

La maisonnette est environnée de deux pièces de canon de 17 et deux autres de 23, tirant respectivement 500 et 300 kilos, non par soucisme pour les besoins de l'Ecole. Ce voisinage permettra aux future messagers de se familiariser avec le tapage de l'artillerie.

L'histoire naturelle apprend, d'ailleurs, que les oiseaux de l'ordre des Gallinacés, etc., Champagnes de **Delbeck & Cie.**, Whiskies célèbres de **Cahn, Belt & Cie.**

10 dec—1an

Pelican Brewing Co.

A partir de ce jour les bureaux de la Compagnie seront situés rue N. Peters, entre Conti et Louisa. Téléphone No 710.

ALBERT ERATH, Président.
CHAS. SCHMACHER Secrétaire.
31nov—3f

Coke de gaz,

40 sous.

Grand approvisionnement prêt pour livraison

W. G. COYLE & CIE.,

1er fév—3f 47 rue Carondelet.

A louer.

La maison No 97 1|2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser sur les lieux.

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouve toujours chez M. Forget, 149 rue Royale ; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine. 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire, pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17fév—1anPP.

Bureau de la compagnie du Chemin de fer Orléans. — Nouvelle-Orléans, le 27 janvier 1888.—L'élection pour l'année suivante de sept Directeurs de cette Compagnie, aura lieu LUNDI, 6 février 1888, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

P. COUGOT,
28 jan—8 Secrétaire.

SEMENCE DE RIZ!

Semence de riz, choix, de la Caroline et du Honduras, vannée et pesée au crible.

A vendre par ERNST & CO.,
17janv—3m. Coin Magasine et Julia.

PHILIP WERLEIN

125 RUE DU CANAL, N. O.

Pianos, Orgues

Célèbres dans le monde entier

Ces instruments se trouvent au magasin de musique si populaire de Werlein.

Les acheteurs en s'y portant en foule témoignent de ce fait acquis que c'est le magasin de place où l'on vend à Meilleur Marché à la Nlle-Orléans.

Pianos à raison de $3 par mois et au-dessus.

Prix les plus bas. Conditions les plus avantageuses à l'acheteur.

18 déc—

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils,

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham Madras Tarcoma

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nouveautés.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Ameublement à la Nlle-Orléans. 4 oct—1an

ETRANGERS, ATTENTION !

Les chiffres connus sont votre sauve-garde !

Les bas prix doivent être votre guide et l'ETOILE ROUGE votre but.

Si vous avez à faire des acquisitions de chaussures c'est à l'Etoile Rouge qu'il faut aller.
Le bon marché fait loi et l'assortiment est grandiose à l'ETOILE ROUGE.
Demandez la chaussure pour hommes à $2.00 la paire, fabriquée dans les ateliers de la maison.
L'article est connu et n'oublies pas qu'il ne coûte que $2.00 la paire.
Visitez l'Etoile Rouge et voyez tous les lots de chaussures qui y sont en vente à des prix extraordinairement bas. 3 fév—1f

CHAMPAGNE L. ROEDERER,

CARTE BLANCHE.---GRAND VIN SEC.

— M. L. Roederer n'expédie que le plus haut grade de vin. —

J. L. DURET & CO.,

HUILE D'OLIVE VIERGE.

Cette huile est garantie pure et absolument de première qualité.

Nous avons un assortiment complet de Groceries, Vins et Liqueurs, Huile et Conserves. Une visite à notre magasin vous convaincra que nous avons le plus grand et le plus bel assortiment dans le Sud, et à des prix modérés.

Nous livrons dans toutes les parties de la ville, sans frais de charroi ou d'emballage.

A. M. & J. SOLARI,

Coin Royale et Douane.

1er fév—3mos

IL FAIT FROID

Et vous ne serez pas pris au dépourvu si vous vous adressez directement à des manufacturiers et achetez vos

VÊTEMENTS

au prix des manufacturiers, au détail.

Nous offrons d'immenses bargains en SURTOUTS ET HABILLEMENTS POUR MESSIEURS ET JEUNES GENS, de tous genres, de toutes descriptions.

LÉON GODCHAUX,

81, 83 et 85 RUE DU CANAL.

La plus grande maison de vêtements confectionnés du Sud.

23déc—1 an dim mer ven

Trentième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance

HOPE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau : No 183 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à la Charte de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887 :

Primes d'incendie	$252,568 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5,485 26	
		$268,088 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire-		
Primes non terminées pour 1887	$57,587 11	
Primes remboursées	36,575 96	
Réassurances	6,429 13	
		$100,592 20
Primes nettes acquises		$244,282 29
A ajouter-		
Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire-		
Pertes par le feu	$212,093 25	
Pertes maritimes	9,207 93	
Pertes de rivières	6,945 45	
		$228,246 13
Pertes payées		27,459 45
Taxes et licences d'Etat, et de ville	8,308 30	
Dépensions charitables	848 85	
Part du Conseil et honoraires d'avocat	976 28	
Bateaux et corps de sauvetage	4,129 21	
Dépenses générales et salaires	26,714 54	
Profits et pertes	986 84	
		$297,693 50
Excédant des dépenses et pertes sur le revenu		$33,258 79
A ajouter-		
Primes sinistrées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,000 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la teneur du marché le 31 décembre 1887 :

Bons des Etats-Unis 4 pour cent		
bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompes vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington		$214,716 15
Metairie Cemetery Association et Valhalla Dry Dock Co, et L. G. Cotton Exchange	28,300 00	
Argent dans les banques	16,300 96	
Intérêts de premier hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets payables à vue		67,953 06
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,835 25	
Primes en voie de collection	41,539 98	
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82	
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05	
		$448,738 87

—ACTIF—

Billets sur hypothèques	16,650 00	
Billets sur nantissement	55,971 79	
Effets pour primes	18,524 69	
Billets à recevoir de demande	12,259 16	
Actions de la banque de l'Union et autres actions	4,983 84	
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 57	
Biens fonciers	22,271 64	
Primes en voie de perception	154,958 07	
En caisse	25,229 55	
Total de l'actif		$313,896 21

—PASSIF—

Capital		250,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1887	80,866 21	
Montant des pertes non payées	38,103 89	
		$369,000 10

Le bilan ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON,
Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assurance et signé pardevant moi, ce 30 janvier 1888.

ALPHONSE PHILIPS, notaire.

31 jan—30 jours

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal

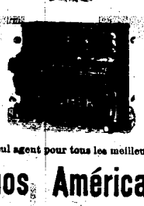

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en

Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD,

NLLE-ORLEANS.

1er oct—1an

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1|2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.

Le plus bel accordeur de Tapisserie et d'Ameublement à la Nlle-Orléans. Français, Anglais, Volapük, Tarte de Lyrice, etc. 14 oct—

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Or